

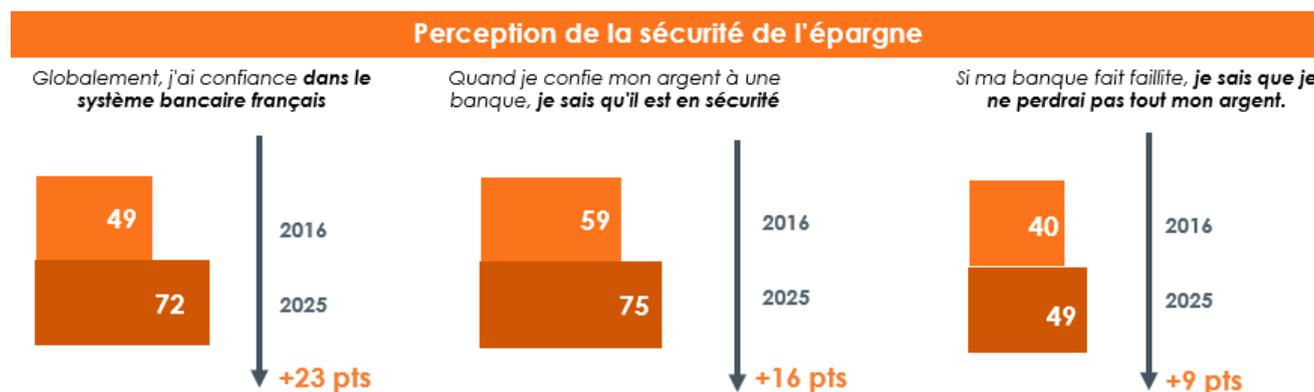
10^{ème} édition du baromètre FGDR/Harris Interactive : une forte progression sur dix ans de la confiance dans le système bancaire français et de la notoriété de la garantie des dépôts

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) publie la 10^{ème} édition de son baromètre annuel réalisé par Harris Interactive. Depuis 2016, ce baromètre analyse l'évolution d'indicateurs de confiance envers le secteur bancaire français et mesure la notoriété de la garantie des dépôts et du FGDR.

CONFIANCE DANS LE SYSTÈME BANCAIRE FRANÇAIS : UNE PROGRESSION MARQUÉE SUR DIX ANS

Les résultats 2025 confirment un niveau de confiance élevé :

- 72% des Français déclarent avoir confiance dans le système bancaire (+23 points par rapport à 2016) ;
- Les 3/4 des Français (75%) indiquent être confiants dans la sécurité des avoirs confiés à une banque (+16 points par rapport à 2016) ;
- La moitié des Français (49%) savent qu'ils ne perdraient pas l'intégralité de leur argent en cas de faillite bancaire (+9 points par rapport à 2016).



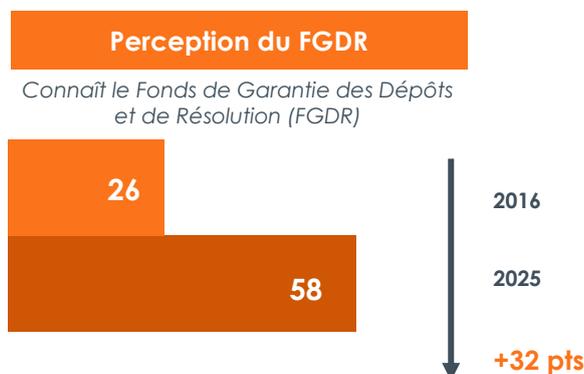
En dix ans, la confiance dans le secteur bancaire français a profité d'une dynamique importante et s'est nettement consolidée.

NOTORIÉTÉ DE LA GARANTIE DES DÉPÔTS ET DU FGDR : UN RÉSULTAT SIGNIFICATIF SUR 10 ANS

La notoriété du FGDR s'est améliorée de **+32 points en 10 ans** :

- 58% des Français disent avoir entendu parler du FGDR (vs 26% en 2016).

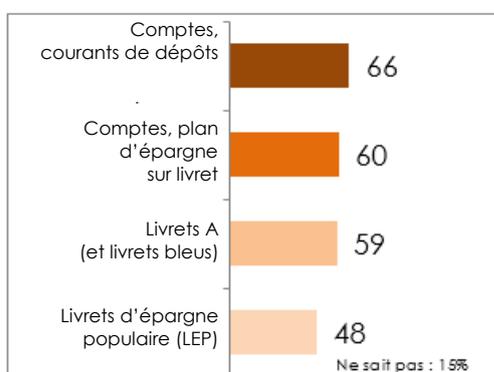
La moitié des Français (50%) déclare connaître le mécanisme de garantie des dépôts (vs 44% en 2016).



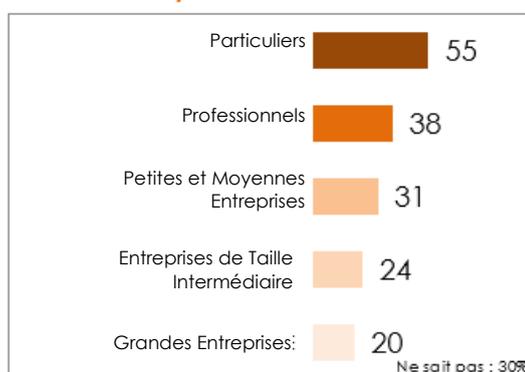
La compréhension des modalités précises du mécanisme de garantie des dépôts demeure inégale au sein du public :

- Le plafond d'indemnisation de la garantie des dépôts à 100 000€ reste peu connu : seuls 25% des Français le connaissent (+2 points vs 2017) ;
- Seuls 8% des Français savent citer le délai d'indemnisation de 7 jours ouvrables ;
- Les produits couverts restent bien connus des Français :
 - Les comptes courants et les comptes de dépôt à vue ou à terme continuent d'être identifiés par la grande majorité des Français (66%), (+4 points depuis 2016) ;
 - Toutefois, la couverture par la garantie des dépôts des comptes, livrets et plans d'épargne (CEL, PEL, PEP) est connue de 60% des Français (-3 points depuis 2016).
- La connaissance des publics couverts par la garantie des dépôts reste à améliorer :
 - Plus de la moitié des Français (55 %) identifie correctement les particuliers comme un public couvert par la garantie des dépôts (+6 points depuis 2016) ;
 - En revanche, seul un tiers des Français (31 %) sait que les PME (Petites et Moyennes Entreprises) sont aussi couvertes par ce mécanisme (+6 points depuis 2016).

Les dépôts couverts



Les publics couverts



Anthony Requin, président du directoire du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) déclare :

« En dix ans, les indicateurs de confiance dans le système bancaire français et de connaissance de la garantie des dépôts ont fortement progressé. Mais des marges d'amélioration demeurent. Durant cette période, le FGDR a multiplié ses actions pour mettre à disposition une information complète sur son site internet, intégrant des outils pédagogiques tels que la plateforme de cours en ligne destinée au grand public et aux professionnels du secteur bancaire ».

UN BAROMÈTRE DE RÉFÉRENCE DEPUIS 10 ANS

Le baromètre du FGDR constitue un indicateur de référence pour suivre l'évolution de la confiance envers le secteur bancaire et la notoriété de ce mécanisme de garantie. Cette 10^{ème} édition a été réalisée du 13 mai au 3 juin 2025 auprès de 1 125 individus représentatifs de la population française.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) est une institution de droit privé, chargée d'une mission de service public : protéger et indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou financier.

Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, le FGDR gère quatre mécanismes : la garantie des dépôts, celle des titres, celle des cautions et la garantie des services de gestion.

Au 31/12/2024, il couvre 1 157 établissements adhérents et peut intervenir avant défaillance en mode préventif ou résolutif, ou en indemnisation des clients.

Opérateur de crise au service d'une finance responsable, le FGDR œuvre à la stabilité et à la résilience du système bancaire et financier français.

CONTACTS:

Contact Presse FGDR :

Camille Froissart : cfroissart@garantiedesdepots.fr

Mobile : + 33(0)7 85 86 35 09

Sylvie Godron-de Maintenant : sgodron@garantiedesdepots.fr

Mobile : + 33 (0)6 71 31 21 22

Site internet FGDR : www.garantiedesdepots.fr

Agence Clai : fgdr@clai2.com

Matthieu Meunier : matthieu.meunier@clai2.com

Mobile : +33 (0) 6 26 59 49 05

Stéphanie Barré-Lesauvage : stephanie.barre-lesauvage@clai2.com

Mobile : +33 (0)6 42 58 95 25